



## **Formation diocésaine 2012 / 2013 : Création d'un atelier de chant choral**

### **1. Objectifs**

L'un des objectifs du projet culturel de la Maîtrise de la cathédrale de Metz est de promouvoir la qualité du chant choral dans tout le diocèse. Elle propose dès la rentrée un atelier de formation en chant choral, ouvert à toute personne souhaitant évoluer dans ce domaine.

La formation étant l'unique objectif, cet atelier n'a pas de finalité à se produire en concert ou durant des offices.

### **2. Outils**

L'atelier sera animé par des formateurs de la Maîtrise de la cathédrale de Metz, un mercredi par mois pendant deux heures. Il se présentera sous la forme d'une répétition de chant choral où seront abordés le travail de l'écoute, de la technique vocale et du déchiffrage à partir de chants liturgiques et profanes.

Ces répétitions régulières mèneront à un stage en été 2013 d'une semaine au couvent de Peltre où la formation sera effectuée en parallèle avec le stage d'orgue annuel.

### **3. Dates et lieu de répétition**

Les répétitions de l'atelier de chant choral auront lieu un mercredi par mois durant l'année scolaire. Les dates retenues sont :

10 oct.	14 nov.	12 dec.	16 janv.	6 fév.	6 mars
10 avr.	15 mai				

Elles auront lieu à la chapelle de l'ancien foyer séminaire 1 rue du Général Franiatte à Montigny-les-Metz (3eme étage), de 19h à 21h. Le parking sera ouvert.

### **4. Conditions**

L'atelier de chant choral ayant un objectif de formation, toute personne est acceptée. Cependant, le nombre limite de personnes pouvant participer est fixé à 30. Le montant de la cotisation pour l'assurance s'élève à 45€. Les frais pédagogiques sont pris en charge par la Maîtrise de la cathédrale de Metz.

Un engagement de présence lors de toutes les répétitions de l'année est demandé lors de l'inscription.

Renseignements au 07 86 51 44 39

Directeur de la Maîtrise  
Christophe Bergossi